

# L'Écho Chapellois



## Le Mot du Maire,

Chers concitoyennes et concitoyens,

En ces mois de mai et juin, les projets chapellois poussent les uns après les autres : projets de rencontres, de fêtes...

Le marché du samedi a vécu son baptême le **19 mai** grâce à la ténacité de la Commission Animation. Notre commune vit au rythme des nombreuses manifestations : le tournoi de l'US Chapelloise le **lundi de Pentecôte**, la fête du jeu le **2 juin** à l'initiative du « Coffre à Jouer » du Chorus VHBC, le **3 Juin** ballade contée en calèche, le **10 juin**, le 1er Carrefour Départemental du Vélo puis la fête de l'école le **16 juin** organisée par l'Amicale Laïque et, bien évidemment, la fête de la musique le **30 Juin** ! On ne le répètera jamais assez, **MERCI** à tous les responsables et bénévoles de ces associations que la municipalité accompagne techniquement.

Le terrain de « Pumptrack » devrait être prêt prochainement et vous permettre à nos enfants d'en profiter dès cet été.

Nous devons également revoir les emplois du temps du personnel de l'école, suite à l'arrêt des activités périscolaires et du retour à la semaine de 4 jours. Sur ce dossier, veuillez excuser ce mouvement d'humeur, mais ces 5 dernières années resteront un vrai gâchis humain et financier, car, la décision du « laisser choisir », n'est pas à l'honneur de l'école de la République. Qui, plus est, sans véritable évaluation de cette expérience.

Le lotissement du Pont es Frères continue à se vendre. C'est bien pour notre commune, l'école, nos finances.

Nous avons été saisi dernièrement pour des bruits de tondeuse lors des jours fériés. Faudra-t'il que la mairie prenne un arrêté et verbalise ? Ou bien, le bon sens ne fait-il pas partie du savoir-vivre de certains Chapellois ? Merci d'en prendre note.

Bel été à tous.

Le Maire

Numéro 110  
Juin 2018

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 11
- Vie Intercommunale P 12
- Vie Culturelle P 13
- Vie économique P 14
- Vie de l'école : P 15
- Association P 16 à 23
- Horaires et Permanences P 24



### Application Panneau Pocket !

A votre domicile, au travail, dans la rue...à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les événements qui concernent la commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone grâce à l'application **Panneau Pocket** !

**C'est gratuit et sans obligation !**

**N'attendez plus pour l'installer sur votre téléphone.**

# ZOOM SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 19 Mars 2018

## Commune du Patrimoine Rural de Bretagne : adhésion

Mme Catherine HESRY – Directrice de l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne  
- présente les critères d'éligibilité et les objectifs de l'Association :

### 1°) Critère d'éligibilité :

- La Commune doit comporter une dimension rurale (bourg et village) et compter moins de 3500 habitants et moins de 2000 habitants agglomérés.
- La Commune doit posséder un patrimoine architectural et paysager de qualité.

### 2°) Objectifs de l'Association :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine.
- Informer et sensibiliser la population locale à la restauration du patrimoine bâti.
- Valoriser par la mise en place de circuits de découverte du patrimoine et d'animations culturelles.
- Promouvoir toute action susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Dans le cadre de la signature de la charte de qualité, les engagements des communes sont les suivants :

### \* Restaurer et mettre en valeur le patrimoine bâti de sa Commune :

- mettre en place un document d'urbanisme préservant le bâti ancien en y intégrant les Cahiers des Prescriptions Architecturales.
- harmoniser le développement urbain et le tissu patrimonial existant.
- encourager la restauration du patrimoine privé et public.
- effacer les réseaux électriques et traiter l'éclairage public en l'intégrant dans un projet global de valorisation.
- tenir compte de la valeur patrimoniale d'un site lors des aménagements publics.
- végétaliser le bourg suivant le Cahier des Recommandations Paysagères de l'Association.

### \* Mettre en place des actions de développement culturel et touristique :

- créer un circuit de découverte du patrimoine
- mettre en place des animations de qualité liées au patrimoine
- organiser des visites guidées des sites patrimoniaux
- maintenir et/ou favoriser le développement des commerces de proximité.
- posséder au moins un lieu d'hébergement touristique.

### \* Faire la promotion de la Commune :

- mettre en place un dispositif d'information touristique accessible toute l'année.
- mettre en place une signalisation touristique de qualité et intégrée au site.
- se doter d'outils de communication touristique.

### \* Participer à la vie de l'association

- être présent aux réunions statutaires de l'association
- participer aux animations et aux actions menées par le réseau.

### 3°) Modalités de candidature

L'instruction des candidatures au label a pour objet de déterminer si la commune dispose des critères requis.

#### - Repérage de la Commune

Il s'agit, lors d'une journée de visite sur le terrain, d'apprécier sur l'ensemble du bourg et des villages la qualité du patrimoine bâti et paysager. Une participation forfaitaire de 250 € est demandée à la Commune dans le cadre de cette journée de visite technique.

A l'issue de cette première phase, le Comité Technique et Scientifique du label se réunit et décide de l'opportunité ou non de la candidature. Le Conseil d'Administration valide les décisions du Comité Technique et Scientifique du label. En cas d'avis favorable du comité technique, une cotisation annuelle fixée à 1 € par habitant sera demandée à la Commune.

Dans ce cadre la collectivité et les particuliers pourront bénéficier de subventions pour la réhabilitation de leurs bâtiments répertoriés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite l'adhésion à l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne dans les conditions désignées ci-dessus.

#### • Vente du lot n°1 – Eco-quartier du Pont-es-Frères

Monsieur le Maire fait part de la demande d'acquisition du lot n°1 d'une superficie de 358 m<sup>2</sup>, situé dans le lotissement communal – Eco-quartier du Pont-es-Frères. Il rappelle la délibération du Conseil Municipal du 7 Juin 2016 arrêtant le prix de vente à 87 € TTC le m<sup>2</sup> et fixant le prix de vente des différents lots.

Monsieur le Maire propose donc de vendre le lot n°1 au prix de 31 146 € TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la vente du lot n°1 de l'Eco-quartier du Pont-es-Frères d'une superficie de 358 m<sup>2</sup> au prix de 31 146 € TTC à Mme KERGUIDUFF Dalila domiciliée 32, Plédy de Haut – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC.

- Charge Maître Armel BOUTHÉMY, Notaire, 33, rue de Guer à Val d'Anast de la rédaction de l'acte.

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour la signature de l'acte.

#### • Vente du lot n°11 – Eco-quartier du Pont-es-Frères

Monsieur le Maire fait part de la demande d'acquisition du lot n°11 d'une superficie de 368 m<sup>2</sup>, situé dans le lotissement communal – Eco-quartier du Pont-es-Frères. Il propose de vendre le lot n°11 au prix de 32 016 € TTC conformément aux tarifs arrêtés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la vente du lot n°11 de l'Eco-quartier du Pont-es-Frères d'une superficie de 368 m<sup>2</sup> au prix de 32 016 € TTC à Mme TANGUY Céline domiciliée 19, rue de Villeneuve - M 404 – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC.

- Charge Maître Armel BOUTHÉMY, Notaire, 33, rue de Guer à Val D'Anast de la rédaction de l'acte.

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour la signature de l'acte.

#### • Garage de LA CHAPELLE-BOUEXIC : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 3 Juin 2013 décidant d'instaurer un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité sur le périmètre suivant :

- Rue de la Mairie

- Rue de la Guée.

Considérant la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner), transmise par Maîtres Michel LE POUPON et Guillaume PIED, Notaires, le 19 Février 2018 concernant les parcelles suivantes :

- section AB n° 52 d'une contenance de 8a35ca

- section AB n° 345 d'une contenance de 8a24ca

- section AB n° 347 d'une contenance de 89ca

- section AB n° 364 d'une contenance de 71ca

- section AB n° 365 d'une contenance de 16a38ca

Soit une surface totale de 34a57ca sise 2, rue de la Guée – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC appartenant à Mr et Mme GICQUEL Jean.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la DIA désignée ci-dessus.
- Décide de renoncer à exercer son droit de préemption dans le cadre de la cession de commerce concernant les parcelles désignées ci-dessus.
- Autorise Mr le Maire ou l'Adjoint délégué à signer au nom et pour le compte de la Commune tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

• **Remplacement de la chaudière de l'école publique : programme CEE – Economie d'Energie dans les TEPCV**

Monsieur le Maire rappelle que le Pays des Vallons de Vilaine a été labellisé Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPCV). A ce titre, le territoire peut valoriser des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Sont éligibles les opérations achevées au plus tard le 31 décembre 2018 et réalisées conformément aux fiches d'opérations standardisées portant notamment sur les travaux de rénovation de l'éclairage public et l'isolation ou le changement de chauffage pour les bâtiments publics.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise qu'un dossier a été présenté au Pays des Vallons de Vilaine pour le remplacement de la chaudière de l'école publique.

Le bilan réalisé par le Pays des Vallons de Vilaine est le suivant :

- montant total des travaux H.T. : 25 768,09 €
- montant total des dépenses H.T. éligibles: 21 440,44 €
- volume total des CEE « TEPCV » générés : 6,60
- prime CEE totale : 23 089,70 €
- part des travaux couverte par la prime CEE : 89,61 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de remplacer la chaudière de l'école publique dans le cadre du programme CEE – Economie d'Energie dans les TEPCV validé par le Pays des Vallons de Vilaine dans les conditions désignées ci-dessus.

• **Remplacement de la chaudière de la Mairie : programme CEE – Economie d'Energie dans les TEPCV**

Dans ce cadre, un dossier a également été présenté au Pays des Vallons de Vilaine pour le remplacement de la chaudière de la Mairie.

Le bilan réalisé par le Pays des Vallons de Vilaine est le suivant :

- montant total des travaux H.T. : 6 480,13 €
- montant total des dépenses H.T. éligibles : 5 616,00 €
- volume total des CEE « TEPCV » générés : 1,73
- prime CEE totale : 6 048,00 €
- part des travaux couverte par la prime CEE : 93,33 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de remplacer la chaudière de la Mairie dans le cadre du programme CEE – Economie d'Energie dans les TEPCV validé par le Pays des Vallons de Vilaine dans les conditions désignées ci-dessus.

• **Etude diagnostique de fonctionnement et schéma directeur du système d'assainissement collectif : Consultation selon la procédure adaptée**

Monsieur le Maire précise que dans le cadre du développement économique et urbanistique de la Commune, il serait souhaitable de réaliser une étude diagnostique de fonctionnement et un schéma directeur du système d'assainissement collectif. Cette étude devrait permettre :

- d'inventorier les pollutions domestiques et industrielles émises et à traiter.
- d'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration.
- d'évaluer expérimentalement les taux sectoriels de raccordement, les taux de collecte et de taux de dépollution dans l'agglomération, définis pour une année moyenne, par extrapolation.
- de préciser l'impact sur les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, d'évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usagers de l'eau en aval de l'agglomération.
- de prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'agglomération.
- d'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs.
- de déterminer l'évolution interannuelle de la taxe d'assainissement compatible avec l'exécution du programme présenté.
- d'établir des règles de gestion technique des réseaux dans le souci de l'optimisation de leur fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de lancer une consultation, selon la procédure adaptée, concernant l'étude diagnostique de fonctionnement et le schéma directeur du système d'assainissement collectif de la Commune.

• **Devis – travaux accessibilité ERP**

Monsieur le Maire fait part des différents devis reçus consécutivement au lancement de la consultation selon la procédure adaptée concernant les travaux accessibilité dans les ERP (Etablissements Recevant du Public) de la Commune. Il propose de retenir le devis de l'Entreprise Habitat Rénovation Services pour un montant global de 53 819,00 € HT dont :

- Mairie : 5 500,00 € HT
- Bibliothèque : 4 100,00 € HT
- Salle-polyvalente : 1 500,00 € HT
- La Poste : 499,00 € HT
- Vestiaires football : 10 000,00 € HT
- Ex Bonne-Franquette : 13 800,00 € HT
- Eglise : 3 720,00 € HT
- Ecole-Restaurant : 14 700,00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir le devis désigné ci-dessus pour un montant global de 53 819,00 € HT proposé par l'Entreprise Habitat Rénovation Services domiciliée 3 Allée de la Garême – 35410 NOUVOITOU, sous réserve d'un accord pour le dossier DETR (Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux).

• **Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 23 Février 2018 de Monsieur le Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine, précisant que pour les Communes de moins de 2000 habitants le coût de l'adhésion 2018 s'élève à 120 €. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de valider l'adhésion à la Fondation du Patrimoine désignée ci-dessus pour un montant de 120,00 €.

• **Versement de subvention à l'Association « Les Amis de Bel-Air »**

Monsieur le Maire fait part du courrier de l'Association « Les Amis de Bel-Air » animant la maison de retraite de Maure de Bretagne et sollicitant une subvention dans le cadre du soutien aux activités d'animation de la maison de retraite comptant 71 résidents, dont 15 hors canton. Il propose d'accorder une subvention de 36,00 € pour chacun des 3 résidents en 2017, soit un montant de 108 €. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de voter une subvention d'un montant de 36,00 € par résident, à savoir pour 3 résidents une subvention totale de 108,00 € à l'association « Les Amis de Bel-Air » au titre de l'animation de la maison de retraite de Maure de Bretagne.

**Informations :**

• **Terrain du Plat d'Or : Réflexion concernant la vente du terrain pour projet d'aménagement d'un lotissement par un promoteur**

Monsieur le Maire fait part d'un projet d'aménagement par un promoteur d'un lotissement de 17 lots sur le terrain du Plat d'Or d'une superficie de 8 800 m<sup>2</sup>. Un chiffrage est en cours en ce qui concerne les travaux de viabilisation du terrain. Un rendez-vous est fixé avec le promoteur le mardi 20 Mars 2018 à 11h00 en Mairie.

• **Réflexion concernant un projet de marché hebdomadaire**

Monsieur Patrick LEMOINE – Conseiller municipal délégué à l'animation - et Mr Jean-Yves BOUÉE présentent un projet de mise en place d'un marché hebdomadaire qui se déroulerait le samedi matin. Une période d'essai de 6 à 8 mois est envisagée à partir du printemps 2018. Ce marché se déroulerait place de l'Eglise avec la participation de 10 commerçants essentiellement dans le domaine alimentaire.

• **Réflexion concernant l'utilisation du hangar sis 1, rue de Villeneuve**

Monsieur le Maire précise que différents projets sont à l'étude en ce qui concerne l'utilisation du hangar sis 1, rue de Villeneuve, notamment un projet artistique ou un projet de location pour une entreprise.

• **Signature des contrats de territoires**

Monsieur le Maire informe que la signature des contrats de territoire se déroulera le mardi 27 Mars 2018 à la salle-

**Réunion du 9 Avril 2018**

• **Approbation du compte de gestion 2017 – Commune**

Le compte de gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2017 par le receveur est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du compte administratif de la Commune : Année 2017**

- **Fonctionnement : Réalisations :**

- Dépenses : 789 138,93 €

- Recettes : 960 893,97 €

Soit un excédent de fonctionnement de 171 755,04 €.

- **Investissement : Réalisations :**

- Dépenses : 1 156 665,81 €

- Recettes : 990 583,84 €

Soit un déficit d'investissement de 166 081,97 €.

Il en résulte un excédent de clôture de 5 673,07 €.

Le compte administratif de la Commune est approuvé à l'unanimité.

• **Fiscalité locale – Fixation des taux**

Il est décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à l'augmentation de la fiscalité locale pour l'année 2018 et de maintenir les taux comme suit :

- taxe d'habitation : 15,82 %
- taxe foncière bâti : 17,16 %
- taxe foncière non bâti : 47,76 %

• **Vote du Budget Primitif de la Commune - Année 2018**

- Fonctionnement :
- Dépenses : 953 902,00 €
- Recettes : 953 902,00 €
- Investissement :
- Dépenses : 1 201 321,00 €
- Recettes : 1 201 321,00 €

Le budget primitif de la Commune est voté à l'unanimité.

• **Approbation du compte de gestion 2017- Assainissement**

Le compte de gestion assainissement dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur est approuvé à l'unanimité.

• **Approbation du compte administratif 2017- Assainissement**

- Exploitation : Réalisations :
- Dépenses : 62 790,39 €
- Recettes : 279 258,24 €
- Soit un excédent d'exploitation de 216 467,85 €.
- Investissement : Réalisations :
- Dépenses : 53 749,92 €
- Recettes : 63 232,07 €
- Soit un excédent d'investissement de 9 482,15 €

Il en résulte un excédent net de clôture de 225 950 €.

Le compte administratif Assainissement est approuvé à l'unanimité.

**Vote du budget primitif – Assainissement – Année 2017**

- Exploitation :
- Dépenses : 277 745,00 €
- Recettes : 277 745,00 €
- Investissement :
- Dépenses : 268 021,15 €
- Recettes : 268 021,15 €

Le budget assainissement est voté à l'unanimité.

• **Approbation du compte de gestion 2017- Boulangerie**

Le compte de gestion boulangerie dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur est approuvé à l'unanimité.

**Approbation du compte administratif 2017- Boulangerie**

- Fonctionnement :
- Dépenses : 237 743,58 €
- Recettes : 243 179,10 €
- Soit un excédent de fonctionnement de 5 435,52 €.
- Investissement :
- Dépenses : 291 649,48 €
- Recettes : 306 791,60 €
- Soit un excédent d'investissement de 15 142,12 €.

Il en résulte un excédent net de clôture de 20 577,64 €. 7

Le compte administratif boulangerie est approuvé à l'unanimité.

• **Vote du Budget Primitif Boulangerie – Année 2018**

- Fonctionnement :
- Dépenses : 5 435,12 €
- Recettes : 5 435,12 €
- Investissement :
- Dépenses : 0,00 €
- Recettes : 15 142,12 €

Le budget primitif boulangerie est voté à l'unanimité.

• **Approbation du compte de gestion 2017- Lotissement**

Le compte de gestion du lotissement dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur est approuvé à l'unanimité.

• **Approbation du compte administratif 2017- Lotissement**

- Fonctionnement :
- Dépenses : 407 248,64 €
- Recettes : 537 905,88 €
- Soit un excédent de fonctionnement de 130 657,24 €.
- Investissement :
- Dépenses : 572 671,89 €
- Recettes : 397 870,35 €
- Soit un déficit d'investissement de 174 801,54 €.

Il en résulte un déficit de clôture de 44 144,30 €.

Le compte administratif du lotissement est approuvé à l'unanimité.

• **Vote du Budget Primitif – Lotissement – Année 2018**

- Fonctionnement :
- Dépenses : 542 892,98 €
- Recettes : 542 892,98 €
- Investissement :
- Dépenses : 496 984,28 €
- Recettes : 496 984,28 €

Le budget primitif du lotissement est approuvé à l'unanimité.

**Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie**

Monsieur le Maire donne lecture du mail du 29 Mars 2018 de la Banque Postale faisant une proposition d'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € sur une durée de 364 jours au taux d'intérêt suivant :

- EONIA + marge de 0,96 % l'an avec commission d'engagement de 400,00 € payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat. La commission de non utilisation s'élevant à 0,100 % du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8<sup>ième</sup> jour ouvré du trimestre suivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter auprès de la Banque Postale l'ouverture de la ligne de trésorerie désignée ci-dessus pour un montant de 100 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'ensemble des documents inhérents à l'ouverture de crédit de trésorerie désignée ci-dessus auprès de la Banque Postale et donne tous pouvoirs à cet effet.



• **Délibération relative à la modification des horaires à la rentrée 2018**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 23 Mars 2018 de Mr l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Education nationale d'Ille et Vilaine spécifiant « qu'après consultation du Conseil Départemental de l'Education Nationale, sa décision finale valide le premier avis qui a été transmis par courriel du 12 Mars 2018 concernant l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018-2019 :

- lundi : matin : 8h45 – 12h15 – après-midi 14h15 -16h45
- mardi : matin : 8h45 – 12h15 – après-midi 14h15 -16h45
- jeudi : matin : 8h45 – 12h15 – après-midi 14h15 -16h45
- vendredi : matin : 8h45 – 12h15 – après-midi 14h15 -16h45

Une organisation horaire dérogatoire ne pouvant être arrêtée que pour un maximum de 3 rentrées, cette décision concerne donc les années scolaires 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 ».

Monsieur le Maire rappelle que ces horaires correspondant aux horaires proposés par délibération du Conseil Municipal du 8 Janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide la proposition de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2018-2019 proposée par Mr l'Inspecteur d'Académie dans les conditions désignées ci-dessus.

• **Devis – exposition bibliothèque municipale**

Monsieur le Maire fait part des deux devis suivants proposés par Mme Audrey CROC – artiste plasticienne- concernant les expositions suivantes à la bibliothèque municipale :

1°) Exposition, pour un coût de 1 000,00 € TTC.

- I- livres d'artistes / poésies et dessins
- II- présentation de dessins
- III- terre de lin / installation
- IV- terre de lin / les parures

2°) Visites d'exposition et atelier d'expression artistique, pour un coût de 250 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir les deux devis désignés ci-dessus :

- exposition : 1 000,00 € TTC
- visite d'exposition et atelier d'expression artistique : 250,00 € TTC,

proposés par Mme Audrey CROC domicilié 38, Rohan – 35 480 GUIPRY-MESSAC pour la bibliothèque municipale.

- Donne tous pouvoirs à Mr le Maire ou à l'Adjoint délégué pour signer les conventions inhérentes aux expositions désignées ci-dessus.

• **Vente du lot n°13 – Eco-quartier du Pont-es-Frères**

Monsieur le Maire fait part de la demande d'acquisition du lot n°13 d'une superficie de 495 m<sup>2</sup>, situé dans le lotissement communal – Eco-quartier du Pont-es-Frères. Il rappelle la délibération du Conseil Municipal du 7 Juin 2016 arrêtant le prix de vente à 87 € TTC le m<sup>2</sup> et fixant le prix de vente des différents lots. Il propose donc de vendre le lot n°13 au prix de 43 065,00 Euros TTC.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la vente du lot n°13 de l'Eco-quartier du Pont-es-Frères d'une superficie de 495 m<sup>2</sup> au prix de 43 065,00 € TTC à Mr DENIER Samuel domicilié 18 rue de Rennes – 35330 LA CHAPELLE-BOUEXIC.
- Charge Maître Armel BOUTHÉMY, Notaire, 33, rue de Guer à Val d'Anast de la rédaction de l'acte
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour la signature de l'acte.

## Informations

### • Compte-rendu : conseil d'école du 19 Mars 2018

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil d'Ecole du 19 Mars 2018 et spécifie que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018-2019 sont de 201 élèves et qu'en conséquence les 9 classes seront maintenues.

### • Compte-rendu VHBC

Madame Carole LETOURNEL, déléguée communautaire, indique, que lors du conseil communautaire du 4 Avril 2018,

Le budget principal primitif 2018 de VHBC a été voté comme suit :

- 18 230 681,74 € en section de fonctionnement
- 8 264 262,80 € en section d'investissement

#### Fiscalité locale

Taxe d'habitation : le taux passe de 10,80 % à 11,80 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : le taux passe de 24,84 % à 26,01 %

La DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) attribuée pour la Commune de LA CHAPELLE-BOUËXIC pour l'année 2018 s'élèvera à 38 823 €.

## RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes nés entre AVRIL et JUIN 2002 doivent se faire recenser **avant le 30/06/2018**. Ils doivent se présenter à la mairie durant cette période, munis du livret de famille.

Tous les jeunes nés entre JUILLET et SEPTEMBRE 2002 doivent se faire recenser **avant le 30/09/2018**. Ils doivent se présenter à la mairie durant cette période, munis du livret de famille.

**Contact : ☎ 02.99.92.01.15**

**Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)**

## REPAS CCAS

### A vos agendas !

Le repas annuel du CCAS aura lieu le  
**Samedi 6 octobre 2018 à 12h30**

À la Salle polyvalente de LA CHAPELLE-BOUËXIC.

Plus d'infos  
dans le prochain  
écho chapellois.



## Le Marché hebdomadaire



Le premier marché hebdomadaire de la Chapelle Bouëxic a été, une réussite, merci à tous. Les Chappellois ont une nouvelle fois prouvé que nous étions capables de faire vivre notre commune.

Mais, ce nouveau rendez-vous du samedi, ne perdurera qu'avec la participation de chacun !

Que nous soyons commerçants de la Chapelle Bouëxic, ambulants, élus ou non élus, bénévoles, consommateurs, nous devons nous battre pour que ce nouveau service qui représente avant tout un lien social entre les habitants de la région se perpétue dans le temps.

Encore merci à tous et à samedi prochain !



Marché  
hebdomadaire

**La Chapelle Bouëxic**

**TOUS LES SAMEDIS  
PLACE DE L'EGLISE  
DE 9H À 13H**

A partir du samedi 19 Mai 2018

marche.lachapellebouexic@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

# ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU



Réunion du 4 avril 2018

Après avoir tenu son Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), présidant à l'élaboration du budget primitif 2018 lors de sa séance du 28 mars, le Conseil communautaire du 4 avril 2018 a principalement été consacré aux questions budgétaires et financières.

## Budgets

Le Conseil a, par un vote global, voté le budget principal primitif 2018 ainsi que les budgets primitifs annexes 2017 – 3 voix Contre et 4 Abstentions. Concernant le budget principal 2018, il s'élève à :

18 230 681,74 € en section de fonctionnement

8 264 262,80 € en section d'investissement

## Vote des taux de fiscalité

Le Conseil, a fixé les taux de fiscalité suivants - 3 voix Contre et 3 Abstentions :

CFE : 26,01 %

Taxe d'habitation : 11,81%

Taxe foncière : 0,166%

Taxe Foncier Non Bâti : 3,06%

## Avance Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le versement d'acompte de DSC tous les mois dans la limite d'1/12<sup>ème</sup> par mois. Le montant prévisionnel annuel de DSC pour La Chapelle Bouëxic s'élève à 38 823 €.

Le Conseil communautaire a décidé, à l'unanimité, d'approuver la prolongation du dispositif de lutte contre les frelons asiatiques à hauteur de 30 000 €.

Réunion du 25 avril 2018

Suite aux nouvelles élections municipales qui se sont déroulées sur la commune de Goven, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection du nouveau Président de VHBC et à la recomposition du Bureau communautaire. 46 élus communautaires sur 48 étaient présents.

M. Joël SIELLER a été élu Président.

Le nombre de Vice-Présidents du Bureau communautaire a été porté à 12. Ont été élus :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Thierry BEAUJOUAN
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Roger MORAZIN
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Didier LE CHENECHAL
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Patrick BERTIN
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Jean-Michel RELEXANS
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Bernard TIREL
- 7<sup>ème</sup> Vice-Président : M. José MERCIER
- 8<sup>ème</sup> Vice-Président : Mme Michèle MOTEL
- 9<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Alain RIMASSON
- 10<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Yannick LEGOURD
- 11<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Loïc LERAY
- 12<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Jean-Paul RIU

Vie Intercommunale

## NOUVELLE EXPOSITION A LA BIBLIOTHEQUE



Venez découvrir le travail d'*Audrey Croc* à la bibliothèque. Cette artiste travaille le papier, le lin et la terre avec délicatesse et poésie.  
« Minutieux et détaillé, léger et transparent, l'art d'Audrey Croc évoque le soigneux travail de l'abeille butineuse créant des alvéoles, celui de la patiente araignée tissant inlassablement sa toile, délicat voile de soie. Qu'(il) soit ciel étoilé, cartographie d'un autre monde, cailloux semés, pluie d'été, moucharabieh, plein ou vide, vue ou

toucher, voile ou écran, (...) l'art d'Audrey Croc, unique et poétique, invite au voyage intérieur».

**Audrey Croc à la bibliothèque de la Chapelle-Bouëxic, de mai 2018 à avril 2019, exposition visible aux horaires d'ouverture ou sur demande. Renseignements au 02.99.92.05.71 ou sur [audrey-croc.com](http://audrey-croc.com)**

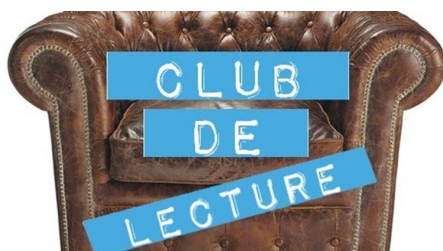
## L'HEURE DU CONTE



Dans le cadre de son exposition à la bibliothèque, *Audrey Croc* vous propose une Heure du Conte exceptionnelle, **Mercredi 13 Juin, de 14h à 16h**, avec visite de l'exposition commentée par l'artiste elle-même, suivie d'un atelier d'expression artistique autour de la création d'un livre en papier, terre et bois.

**Renseignements et inscriptions à la bibliothèque, au 02.99.92.05.71 ou [bmla-chapellebouexic@gmail.com](mailto:bmla-chapellebouexic@gmail.com)**  
**Attention, places limitées !!!**

## LE CLUB DE LECTURE



Notre prochain Club de lecture aura lieu  
**vendredi 15 juin à 19h30**  
**à la bibliothèque.**

N'hésitez pas à nous rejoindre pour parler de vos derniers coups de cœur littéraires, de vos livres préférés, ou simplement venir partager votre goût pour la lecture...

## PARTIR EN LIVRE



### BIBLI'O PARC

A l'occasion de *Partir en Livre*, la bibliothèque sort de ses murs! Pour profiter de l'été et des vacances, nous vous proposons de nous retrouver sur **la place des vignes** pour une sieste littéraire suivie d'un pique-nique de livres. Venez écouter vos histoires préférées à l'ombre des cerisiers, picorer notre sélection d'albums jeunesse, de BDs ou de magazines, découvrir l'art du Kamishibai et bien d'autres surprises...

**Mercredi 11 Juillet  
de 15h à 18h.**

**Plus de renseignements  
à la bibliothèque ou  
sur [partir-en-livre.fr](http://partir-en-livre.fr)**

## NOUVEAU A LA CHAPELLE-BOUËXIC.

Depuis plusieurs mercredis, un nouveau commerce vient proposer ses services. Un camion Pizza est là de 17h à 21h au moins pour agrémenter nos tables de Pizzas aux 26 variétés.

**ALIZÉ PIZZA**  
**06 81 30 04 71**

**PIZZAS À EMPORTER**  
PENSEZ À RÉSERVER POUR VOS FÊTES!

10 pizzas achetées la 11<sup>ème</sup> offerte  
sur base (Margharita)

Visitez et partagez. Notre page facebook Alizé Pizza Camion. Vous trouverez tous nos emplacements de la semaine.

**SUR NOS EMPLACEMENTS À PARTIR DE 17H**

DEMANDEZ VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ

Près de la boulangerie, ce nouveau service veut enrichir notre attractivité et renforcer les autres commerces ; c'est le sens donné par le conseil municipal pour accorder cet emplacement.

Mr RESOUL, sur simple appel, peut préparer la pizza à l'heure de votre choix ou répondre rapidement à votre commande directe.

La coupe du monde de Football devrait donc nous valoir quelques Pizzas Party !

**Contact :**  
**Alizé Pizza -**  
**06.81.30.04.71**

Vie Culturelle et économique

# T EMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

## MODIFICATION DES RYTHMES SCOLAIRES



L'Education Nationale avait proposé en juin 2017 aux communes une réflexion quant à une éventuelle modification des horaires à compter de la rentrée 2018/2019, à savoir revenir à la semaine de 4 jours ou maintenir la semaine de 4,5 jours.

Une réflexion a eu lieu à l'automne 2017 entre tous les acteurs concernés : le Conseil Municipal, les enseignants, le Conseil d'école et les parents d'élèves. Une majorité s'est prononcée pour un retour à la semaine de 4 jours et ce choix a été validé par l'Inspection Académique.

A partir de septembre 2018, les horaires seront donc les suivants pour les journées du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : ouverture de l'école à 8h35, puis enseignement de 8h45 à 12h15

Après-midi : ouverture de l'école à 14h05, puis enseignement de 14h15 à 16h45

Cela signifie aussi qu'il n'y aura plus de Temps d'Activités Péri-scolaires.

Je tenais donc à remercier très chaleureusement tous les animateurs TAP, Romains ROLLAND puis Fabien VOISIN, les coordonnateurs, pour leur professionnalisme, leur créativité et leur humanité auprès des enfants depuis septembre 2014. Ce fut l'occasion de belles rencontres et de très belles réalisations !

Un stand TAP sera installé lors de la Kermesse de l'école le 16 juin prochain. Vous pourrez ainsi revoir les animateurs et admirer les œuvres des enfants.

Bien cordialement,

Virginie Péron

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires

Vie de l'école

# MANIFESTATIONS A VENIR

## FÊTE DE LA MUSIQUE - Samedi 30 Juin 2018

Le mot de la Présidente,

Le Comité des fêtes organise pour sa 23<sup>ème</sup> édition la fête de la musique.

Une programmation exceptionnelle, une quinzaine de groupes, de tous genres et pour tout public.

Les festivités débuteront à 21h00, vous pourrez vous restaurer sur place. Des animations pour les enfants sont également prévues.

Un grand merci, à nos commerçants, impliqués pour cette soirée (L'Ardoise Gourmande, Chez Lili, et la Boucherie-Charcuterie-épicerie BOIVIN). Merci également à tous nos sponsors, sans oublier la municipalité pour son soutien logistique et financier.

Enfin, je remercie plus particulièrement, les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour une organisation sans faille !

Au plaisir de vous rencontrer le 30 Juin prochain !

La Présidente, Emmanuelle THOMAS



# P ROGRAMMATION

### Scène 1

- Cryspmen
- Dorn Ha Dorn Guichen

### Scène 2

- Le swing à mémé.
- La vagabonde.

### Scène 3

- Copains des bois
- Faygo

### Scène 4

- Les Génisses dans l'maïs.
- Les Malouiners.

Associations



## RESTAURATION SUR PLACE



### L'ARDOISE GOURMANDE - MENU A 14 €

- Marquisette et Amuses Bouche.
- Jambon à l'os - Pommes de terre en papillote.
- Pâtisserie maison.

**Réservations au 02 99 41 79 25**

**Programmation** : Les Oufs du Dyjau (Musique traditionnelle Bretonne).  
Sound Dynamic

### HENRI BOIVIN - MENU A 14 €

- Godinette et Amuse-Gueules.
- Cochon au four-pomme de terre-Farce ratatouille.
- Tartelette.

**Réservations au 06.79.64.92.11 ou 02.99.92.05.22**



### CHEZ LILI

- Galettes Saucisses
- Frites

**Réservations au 02.99.92.04.33**

**Programmation** : Snake



## RENSEIGNEMENTS

Comité des Fêtes La Chapelle Bouëxic Tel : 07.83.09.41.01

Mail : [comitedesfeteslcb@outlook.fr](mailto:comitedesfeteslcb@outlook.fr)

Site Internet : <http://lachapellebouexic.blogspot.com>

## Partenaires de la Fête de la Musique

### Atelier d'agencement BOHUON

magasins, tous commerces, vitrines réfrigérées ,  
cuisines, salles de bains.  
Z.A du Plat d'Or - La Chapelle-Bouëxic  
02.99.92.00.80

### Maison LE GUEN

Fabrication de Crêpes - Galettes - Gâteaux Bretons  
ZA du Plat d'or - La Chapelle-Bouëxic  
02.99.92.09.87. [www.creperie-leguen.com](http://www.creperie-leguen.com)

### IMAGIN'HAIR Coiffure mixte

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.  
Le samedi de 8h à 17h. Possibilité de rdv le midi.  
12 bis rue de la Mairie  
La Chapelle-Bouëxic 02.99.92.03.95

### BOULANGERIE-PÂTISSERIE DRIVE BRODIN

2 rue de la Mairie  
La Chapelle Bouëxic  
02.99.77.66.17

### L'Ardoise GOURMANDE

Bar - Restaurant - Cuisine traditionnelle  
6 Rue de la Mairie - La Chapelle Bouëxic  
02.99.41.79.25

### Décoration d'intérieur François LECROSNIER

Peintures décoratives, revêtements sols et murs,  
pose de parquets, pose de staff.  
6 Rue des Vaults - La Chapelle Bouëxic  
06.15.78.81.24 ou 02.99.42.14.45

### Henri BOIVIN Boucherie Épicerie

37 Rue de la Mairie 35330  
LA CHAPELLE-BOUËXIC  
Tel : 02.99.92.05.22 ou 06.79.64.92.11

### Tourisme BOURREE

Voyages- Excursions  
37 Rue de la Mairie  
LA CHAPELLE BOUËXIC  
[car@bourree-voyages.fr](mailto:car@bourree-voyages.fr) 02.99.34.52.93

### CHEZ LILI

Bar, tabac, jeux.  
11 Rue de la Mairie - La Chapelle Bouëxic  
02.99.92.04.33

## FAMILLES RURALES - SECTION YOGA

La saison 2017-2018 de yoga pour Familles rurales se termine en juin. Le bilan est très positif. En effet, cette année nous comptons **44 inscrits parmi les adultes**, répartis sur trois cours. La pratique se fait à la salle de motricité, située derrière l'école de La Chapelle, dans un espace tout à fait adapté pour ce type de pratique. Le professeur, Nathalie DESHAYES anime les séances et adapte, tout en douceur, les exercices aux possibilités physiques de chacun, quels que soient son âge et sa forme actuelle.

Afin de préparer la nouvelle saison, nous vous proposons de venir faire **une séance de découverte, gratuite, le samedi 16/06 à 9h30** (durée : une heure et demie). Pensez à vous munir d'un tapis de sol et d'une tenue confortable ! Par ailleurs, nous avons reconduit un cours pour les enfants, âgés de 6 à 11 ans. Ils sont **10 inscrits**, cette année !

Nous proposons, là aussi, **une séance découverte, le samedi 16/06, à 11h15** (durée : trois quarts d'heure).

Enfin, **nouveauté** cette année, nous avons également mis en place un module de 12 séances d'une heure de **sophrologie** avec Nathalie DESHAYES, qui s'est formée à cette pratique. **9 personnes ont participé**. Nous comptons bien poursuivre cette expérience l'an prochain et réfléchissons aux modalités.

N'hésitez à prendre contact avec nous si vous êtes intéressés.

Contact : [yoga-lachapellebouexic@laposte.net](mailto:yoga-lachapellebouexic@laposte.net)

Soizick et Céline  
Responsables section yoga



## Partenaires de la Fête de la Musique

### Sarl Christophe LEFEUVRE

Ossature bois, menuiseries, terrasse bois.  
11 La Jossais - La Chapelle-Bouëxic  
06.63.14.45.18 - lcm35@wanadoo.fr

### Garage du Canut

Réparation et vente de véhicules toutes marques  
1 Rue de Rennes - La Chapelle Bouëxic  
02.99.92.09.20  
garageducanut@gmail.com

### Crédit Mutuel de Bretagne

Banque Assurances  
1 Rue du Frère Cyprien -  
MAURE DE BRETAGNE  
02.99.34.92.65

### FRANGEUL Hervé

Plâtrerie - Isolation - Cloisons sèches - Ravalement  
ZA Le plat d'Or La Chapelle-Bouëxic 02.99.92.04.36  
La Bigotière 22490 Pleslin Trivagou 02.96.88.10.80  
eurl.frangeul.h@wanadoo.fr

### TOURNERIE DU PLAT D'OR

Tournage sur bois  
LARCHER Jeremy  
Tournerie du Plat d'Or  
La Chapelle-Bouëxic - 02.99.92.04.09

### SAVEURS & COULEURS

Produits fermiers biologiques (cidre, jus de pommes, confitures, fruits et légumes). Accueil à la ferme.  
Béatrice et Jean-Paul HIGNET La Gommerais -  
La Chapelle-Bouëxic. 06.83.66.18.45

### AU CHE'VAL D'ANAST

Bar PMU Tabac Journaux  
1 Rue de Guer - Val d'Anast  
02.9934.93.75  
Ouvert tous les jours dès 6h30 fermé le mercredi.

### Garage BRIAND Stéphane

Mécanique, Tôlerie, Peinture, Recharge Climatisation.  
Dépannage toutes marques - Vente véhicules neufs et d'occasion. 48 Rue de Lohéac -  
Val d'Anast - 02.99.34.92.44

### MANOIR DE LA BOUROUSAIS

Cabanes, gîtes et chambres d'hôtes  
6, La Bourousais - Val d'Anast  
02.99.92.05.96 www.labourousais.com

## AMICALE LAÏQUE

La fin de l'année scolaire pointe le bout de son nez et sonne la fin des manifestations organisées par l'Amicale Laïque Chapelloise. Comme chaque année, l'ensemble des fonds récoltés ont permis de financer les projets et sorties scolaires des enfants de l'école de La Roche Pourprée.



En effet, avec la célébration de la fête de l'école du **16 Juin de 14h00 à 18h30 au terrain de foot**, l'équipe de l'Amicale Laïque va clôturer son année et déjà quelques bilans sont à faire.

Nous vous informons que cette année, des structures gonflables et des tours de poneys seront

proposés aux enfants.

Après le spectacle de Noël, le week-end théâtre, notre traditionnel loto, nos ventes de brioches et de chocolats et la fête de l'école, nous sommes heureux de constater que les chapellois se sont mobilisés en nombre et ont ainsi permis de financer tous les projets et sorties pédagogiques 2017-2018.

**Nous tenions encore à remercier vivement la municipalité et les commerçants de la commune qui ont toujours répondu positivement à nos sollicitations. Merci également aux parents qui ont confectionné des crêpes et des gâteaux tout au long de l'année.** Sans oublier bien entendu un grand merci à toute la joyeuse équipe de l'Amicale Laïque Chapelloise sans laquelle ne serait possible.

Nous tenions également à vous informer que les collectes de papier continuent. **Nous vous donnons rendez-vous les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois et ce jusqu'à début juillet.**

**La dernière collecte aura lieu le samedi 7 Juillet.**

### Opération Recyclage Papier Amicale Laïque/Paprec

Afin de sensibiliser nos enfants au tri sélectif et nous permettre de récolter des fonds pour financer leurs projets d'école, l'Amicale Laïque vous invite à stocker tous vos papiers types prospectus (sans emballage plastique, sans carton), journaux, magazines, catalogues, annuaires, vieux livres...

#### La collecte continue

Au local derrière la Bonne Franquette :

Tous les 1ers et 3èmes samedis du mois de 10h à 12h à partir de septembre 2017 jusqu'en juin 2018. Des amicalistes seront présents pour vous accueillir.



Pour faciliter la manutention, pensez à ficeler vos paquets.

Plus nous remplissons de benne de la Paprec, plus nous récolterons d'argent pour nos projets !

Pour plus d'informations, contactez Nathalie au 06.16.06.17.68

**Passez l'information autour de vous !**



## Partenaires de la Fête de la Musique

### AMBULANCE TIZON

V.S.L, Taxis, Ambulances  
Maure de Bretagne - 02.99.34.94.31  
Baulon - 02.99.85.31.00

### GUINCHARD LEFEBVRE

Pharmacie Orthopédie Matériel médical  
5 Place de l'église 35330 VAL D'ANAST  
02.99.34.89.15

### Eurl POIRIER

Menuiserie générale - agencement.  
Malaunay - Val d'Anast  
02.99.34.90.07

### Yves HINGAND

Pompes Funèbres - Marbrerie - Chambre funéraire  
Rue de Lohéac - Val d'Anast  
02.99.34.91.61

### OPTIQUE SECHET

Rue de Paris  
Val d'Anast  
02.99.34.91.98

### GROUPAMA

Toutes assurances  
20 Rue de Paris - Val d'Anast  
02.99.34.93.48

### SARL ORHAN

Plomberie, chauffage électricité climatisation,  
aérothermie, géothermie, solaire.  
Les Rochelles - Val d'Anast 02.99.34.95.49

### INTERMARCHE

Les Mousquetaires  
Station service 24/24 Mernel  
Maure de Bretagne 02.99.34.56.22

### ATLANTIQUE BOISSONS

Combustibles Boissons  
La Noë - Maure de Bretagne  
02.99.34.93.55

### POISSONNERIE : LA FILOCHE

Présent tous les mercredis dans le bourg de  
9h15 à 9h30  
06.75.29.26.04

### ERJR BERTIN

Travaux agricoles  
La lande du châtelet  
Val d'Anast 02.99.34.94.89

## Evènements à venir : Samedi 16 Juin 2018

**SAMEDI 16 JUIN**

**MATCH DE GALA 17H15**

STADE MUNICIPAL (COMPLEXE SPORTIF)  
35330 - MERNEL  
ENTRÉE LIBRE

**ARTISTES SPORTIFS DE CŒUR** VS **LES ANCIENS DU STADE RENNAIS**

**LA LIGUE**  
CONTRE LE CANCER  
ILLE-ET-VILAINE  
pour la vie?

**SPEAKER OFFICIEL : THIERRY EON**

**21H SPECTACLE DE STAND UP**

ESPACE CULTUREL DU ROTZ MAURE-DE-BRETAGNE  
10, RUE DU ROTZ MAURE DE BRETAGNE - 35330 VAL D'ANAST  
10 EUROS L'ENTRÉE (5 EUROS POUR LES -12 ANS)

**ARTISTES :** HOURAD WINTER, JONATHAN O'DONNELL, INES REG, MICKAEL MONTADIR, JEAN-CLAUDE MUAKA, THOMAS ANGELVY, CHARLY NYOBÉ, KEVIN DEBONNE, DIDOU

RÉSERVATIONS PAR MAIL : FABRICE.HALIPRE@YAHOO.FR  
RÈGLEMENT PAR CHÈQUE OU ESPÈCES LE SOIR DU SPECTACLE

**AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Logos: La Poste Breizh, Val d'Anast, Solactive, Le Quét, Banque Française Populaire, Intersport Redon, Coca-Cola

### 17h15 : Match de Gala

Stade municipal (complexe sportif) à MERNEL  
Entrée Libre

**Artistes sportifs de cœurs**  
**VS**

**Les anciens du stade rennais**

Speaker officiel : Thierry Eon

### 21 H : Spectacle de stand up

Mouraud Winter, Jonathan O'Donnell, Ines Reg,  
Mickael Montadir, Jean-Claude Muaka, Thomas Angel-  
vy, Charly Nyobé, Kevin Debonne, Didou

Espace culturel du Rotz à MAIRE DE NRETAG?E  
10 € l'entrée (5€ pour les - 12 ans).

Réservations par mail : FABRICE.HALIPRE@YAHOO.FR

Règlement par Chèque ou espèces  
le soir du Spectacle.

Au Profit de l'association la ligue contre le cancer qui  
fête ses 100 ans.

Partenaires de la  
Fête de la Musique

### **Jacky GERARD Services**

Artisan maçon multi-travaux  
La Chesnais du Bois - Mernel  
Tel 02.99.34.12.00

### **POINT VERT**

Avenue de l'hypodrome  
Val d'Anast 02.99.34.92.11

### **Restaurant L'ARLEQUIN**

4 Rue de Paris  
Val d'Anast  
02.99.34.89.20

### **INTERMARCHÉ**

Ouvert tous les dimanches matins  
ZC la croix logée—Guer  
02.97.22.08.12

### **Bar du Centre**

2 Place de la Poste Val d'Anast  
02.99.92.45.36 barducentremaured-  
bretagne@gmail.com

### **SEBASTIEN ETIENNE**

Agencement, menuiserie, platerie— isolation  
Le Breil— Baulon  
02.99.85.44.74  
www.menuiserie-agencement-  
etienne.fr

### **BLEU KANELL**

Déco, meubles, vaisselle, jeux,  
jouets bijoux  
ZC Valonia - Guichen  
02.99.57.08.74 - www.bleukanell.com

### **RIHET**

Électricité, plomberie, chauffage, Énergies  
renouvelables, entretien dépannage,  
rénovation.  
ZA La Touche - Bourg des comptes  
www.rihet.com Tel : 02.99.99.92.20.04

### **Thierry FRIN -**

Horlogerie Bijouterie -  
35 avenue du Port  
GUIPRY 02.99.34.67.78

### **POINT VERT - LE JARDIN**

1 rue Louis Ampères - Guichen  
02.99.05.89.89

## **LE CHALLENGE VTT**

Avec près de 250 coureurs, l'organisation par le Cyclo Club Chapellois de cette première manche du Challenge VTT Oust & Vilaine fut une belle réussite.

La météo capricieuse du matin durant la course femmes et jeunes hommes a laissé place au soleil l'après-midi pour le plus grand plaisir des coureurs hommes, des enfants et du public venu admirer le spectacle.

Le CC Chapellois s'est illustré par l'ensemble de ses bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette organisation mais également par une vingtaine de ses coureurs qui ont participé et qui sont montés sur le podium pour certains.

Le CC Chapellois remercie l'ensemble de ses bénévoles et de ses coureurs.

Notons également les belles performances d'un habitant de la commune Quentin POULY, licencié au VTT Pays de Vilaine, qui monte également sur le podium de sa catégorie



## **LA PISTE PUMPTRACK**

L'aménagement de la piste Pumptrack VTT - BMX a débuté fin Mai. Situé derrière la salle multi sport, elle sera opérationnelle en ce début Juin.



Nouveau support pédagogique pour le CC Chapellois, elle sera également accessible à tous les habitants, jeunes et moins jeunes.

**Attention aux consignes de sécurité qui seront mises en place et notamment le port du casque obligatoire et les protections fortement conseillées.**

Partenaires de la  
Fête de la Musique

### **ORAIN LEPRINCE**

Réparation ou changement pare brise  
Le Plessis - Guichen  
02.99.57.06.83

### **HYPHER U - Valonia GUICHEN**

Lundi au Samedi 8h30 à 19h30.  
Vendredi nocturne jusqu'à 20h00.  
Dimanche matin : 9h00 à 12h00

### **Bijouterie GICQUEL-**

C.C Hyper U Valonia - Guichen  
02.99.57.34.34

### **LA FEUILLE D'OR**

Vente directe à la ferme  
La Feuillardais Comblessac  
02.99.34.83.06

### **POULAIN**

Motoculture et cycles  
P.A. La courtinais - Guichen  
02.99.57.02.52

### **GUICHEN OPTIC**

7 Place Saint Martin - Guichen  
02.99.05.87.03

### **ATOL Opticien**

Sylvain DANY  
Hyper U. Valonia Guichen  
02.99.52.05.21

### **Garage CORMIER**

Agent Peugeot Vente de véhicules,  
réparation - P.A La courtinais  
Guignen 02.99.92.20.19

### **ROSALOU FLEURS**

1 Place de l'église Val d'Anast  
02.99.34.92.06

### **Garage WESTER**

Mordelles - 02.99.85.14.20  
Guer- 02.97.22.04.10

## **Les Anciens Combattants**

### **La section en visite en Haute Bretagne**

Le 18 Mai, les sections de La Chapelle Bouëxic et Bovel accompagnées de quelques amis ont effectué leur sortie annuelle en Haute Bretagne. Ils ont découvert dans un premier temps des Jardins de La Ballue : Jardins labyrinthiques du Château de La Ballue, jardins enchantés et inattendus, sur des terrasses du XVIIème siècle qui dominent le beau paysage de la vallée du Couesnon, en pays des marches de Bretagne. Les jardins de la Ballue ont reçu le Second Prix du Jardin Européen.

Puis dans un second temps, Temps libre au Cimetière Américain de Saint James, inauguré le 20 juillet 1956. Il contient les dépouilles mortelles de 4410 soldats qui ont trouvé la mort dans la région Nord Ouest de la France.

L'après-midi : découverte commentée de Fougères en petit train : le Quartier Médiéval, la Ville Haute et son Beffroi le « plus ancien de Bretagne ».

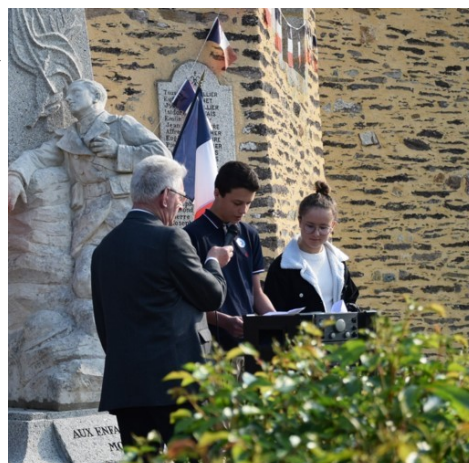
Pour clore la journée, un buffet a été servi à la Bonne Franquette.



### **Devoir de mémoire : Commémoration du 8 Mai**

Autour du maire, Roger MORAZIN, et de Joseph BESCHU, président de l'ACPG-CATM, des anciens combattants, quelques habitants étaient présents pour commémorer la victoire sur le nazisme.

Anna KERGOURLAY et Antoine ROUSSEL, ont lu le message fédéral du 8 mai rédigé par la Fédération Nationale des Combattants prisonniers de Guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.



Partenaires de la  
Fête de la Musique

**Pharmacie HERAUDAU  
GAULON** matériel médical  
9 Place du marché - Val d'Anast  
02.99.34.91.28


**WESTER FRERES**  
Travaux de terrassement  
La Rondais Campel Bovel  
Val d'Anast  
02.99.34.98.37  
06.89.95.96.36

**BRETAGNE  
MATÉRIAUX**  
Rue Blaise Pascal - Z.A. de la  
Lande Rose - Guichen  
02.99.52.01.78

**FERME AUBERGE  
France**  
Ouvert toute l'année  
sur réservation 60 places - 2 salles  
Guignen - 02.99.92.05.56

**BRETAGNE  
MATÉRIAUX**  
Z.I de New-York - Guer  
02.97.22.06.81


**BRICO MARCHÉ**  
Ouvert tous les jours sauf le  
dimanche  
Rue de la Croix Logé - Guer  
02.97.22.18.43



**Marché  
hebdomadaire**

**La Chapelle Bouëxic**

**TOUS LES SAMEDIS  
PLACE DE L'ÉGLISE  
DE 9H À 13H**



Ne pas fumer sur la voie publique

**A partir du samedi 19 Mai 2018**  
marche.lachapellebouexic@gmail.com

## La Dynamique - Gym et Zumba

L'association « La Dynamique » section Gym et Zumba vous propose de participer à des « cours découvertes » afin de découvrir leurs disciplines et vous donner envie de les rejoindre

**Le mercredi 20 Juin**  
**De 10h15 à 11h15**  
Cours de Gym

**Le Jeudi 21 Juin**  
**De 19h15 à 20h15 :**  
Cours de Gym  
**De 20h15 à 21h15 :**  
Cours de Zumba

**Le mercredi 27 Juin**  
**De 10h15 à 11h15**  
Cours de Gym

**Le Jeudi 28 Juin**  
**De 19h15 à 20h15 :**  
Cours de Gym  
**De 20h15 à 21h15 :**  
Cours de Zumba

Lieu : Salle polyvalente de La Chapelle Bouëxic.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente, en musique, et dans la bonne humeur.

N'attendez plus, venez rejoindre les 81 adhérentes de l'association !



**Contact : [ladynamique35330@gmail.com](mailto:ladynamique35330@gmail.com)**

# HORAIRES ET PERMANENCES

Les Horaires d'été des services publics chapellois sont consultables sur le site internet de la Commune.

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00

23 Juin

7 et 21 Juillet

1 - 15 - 29 Septembre



**Permanence des élus**

de 10h à 12h00

Le samedi

Sur rendez-vous

37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.com  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie

☎ 02.99.92.01.10

## Bibliothèque Municipale

Mardi de 17h à 18h

Mercredi de 9h à 12h15 et

de 15h à 18h

Jeudi de 17h à 18h

Vendredi de 17h à 18h

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie

☎ 02.99.92.05.71

✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Lundi sur rendez vous

Mardi, Jeudi, Vendredi

De 9h à 9h45

et de 10h30 à

12h00



19 Rue de la Mairie

☎ 02.99.92.05.71

✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.



A l'espace social Chorus (02.99.92.46.99) : 15 Juin

Mairie de Guichen (02.99.52.05.75) :

21 Juin .



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son colla-

borateur Nicolas Elleuet

au 06.64.82.58.50 ou par mail

Nicolas.Elleuet@clb-an.fr

Vendredi de 15h à 18h

Guichen : 29 Juin et 27 Juillet.



## Permanences

### Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous

Mairie de Guichen (02.99.05.75.75)

18 Juin.

Chorus - Val d'Anast (02.99.92.46.99)

L'après-midi : 14 Juin



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illenoo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 : Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h - Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à Mernel

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Nadia DUREY, Carole LETOURNEL et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY. Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 595 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Juin 2018